

**IMPACT DE L'ANNULATION DES CREDITS 2017 DE L'ETAT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN ILE-DE-FRANCE****- Mise à jour au 22 septembre 2017 -****Introduction :**

Le décret n°2017-1182 du 20 juillet 2017 portant annulation de crédits concerne un large spectre de politiques publiques pour un total de 3 milliards de crédits pour 2017.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/7/20/CPAB1720286D/jo>

Parmi ces politiques publiques, la Politique de la Ville est concernée : 46,5 millions des crédits d'Etat destinés aux 435 Contrats de Ville, opérant ainsi une coupe de 11% du budget total du programme 147 de la Politique de la ville.

Une baisse du nombre de contrats aidés est aussi prévue (200.000 en 2018, 300.000 contrats en 2017 contre 459.000 en 2016) ainsi que des autres crédits de droit commun de l'Etat, des Dotations Politique de la Ville (DPV) versées à 180 de communes de métropole et d'outre-mer particulièrement défavorisées, et des dotations globales aux collectivités.

Ces annulations de crédits suscitent de nombreuses réactions chez les élus, les associations et les professionnels. Voir les nombreuses réactions sur le site de l'IRDSU ([irdsu.net](http://irdsu.net)), de l'Association des maires Villes et Banlieue ([ville-et-banlieue.org](http://ville-et-banlieue.org)), du journal La Gazette des communes, du Mouvement Associatif, et sur internet.

A la demande du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), l'IRDSU contribue à recenser les impacts de toutes ces baisses.

**Impact sur Paris - 75**

La préfecture ayant notifiée 90 % de son enveloppe de crédits Politique de la Ville 2017, elle ne pouvait plus juridiquement faire machine arrière. Aussi, pour contribuer à l'effort national, elle aurait promis au ministère « *de baisser les financements en 2018* ».

Mais depuis, elle a annoncé depuis aux associations une sanctuarisation des crédits 2018. La Préfecture a aussi rappelé le communiqué de presse de septembre qui annonce la création de plus de 9000 emplois aidés.

Sur les contrats aidés, 200 postes de CUI-CAI sont supprimés à Pôle Emploi Paris. 600 Emplois d'Avenir sont supprimés sur le 75 (CUI-EAV).

L'impact pour la Ville de Paris en tant qu'employeur n'est pas encore connue (1400 CAE et Emplois d'Avenir actuellement).

Estimation d'une baisse de 3000 contrats aidés pour les associations ayant leur siège à Paris.

L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

**Sur la Seine-et-Marne – 77 :**

L'estimation des impacts est en cours

### **Sur les Yvelines – 78 :**

La préfecture communique peu sur le sujet. L'estimation des impacts sur la baisse des crédits Politique de la Ville est en cours sur certaines villes. Certaines sont peu impactées. L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

### **Sur l'Essonne – 91 :**

600.000 euros de crédits Politique de la Ville sont annulés en Essonne.

La répartition n'est pas encore connue. Des arbitrages internes à la préfecture sont en cours. Les discours se veulent rassurant pour les associations.

Il s'agirait d'une baisse de 8 à 10 % sur toutes les actions non notifiées par l'Etat et d'une annulation des actions qui passeraient en dessous de la barre des 1500 €. Des collectivités ont fait part d'actions prioritaires à maintenir.

Les « Fonds Participatif pour les Conseils Citoyens » seraient impactés ainsi que certaines associations et certains Programmes de réussite éducative (PRE) et Contrats Locaux d'accompagnement scolaire (CLAS).

L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

### **Sur les Hauts de Seine – 92 :**

La préfecture ne communique pas sur la baisse de l'enveloppe de crédits Politique de la Ville au niveau départemental.

Nanterre perd 100.000 euros de crédits et Colombes 50.000 euros.

Un des critères de baisse et la non transmission de la totalité des bilans 2016 par un porteur de projet.

L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

### **Sur la Seine-Saint-Denis – 93 :**

Données collectées via les bénévoles de l'IRDSU 93.

#### **2.106.557 € de crédits Politique de la Ville sont annulés en Seine-Saint-Denis.**

Chez les « anciens », on n'a plus vu cela depuis 2005, avant les émeutes de novembre 2005.

Les actions ciblées par la préfecture ont été celles non encore notifiées par l'Etat à la fin, qu'elles soient départementales (estimation à 1.035.727 €), ou locales via les programmes d'actions Contrat de Ville (pour un total de 173 actions touchées et 1.070.830 € annulés). Pour ces dernières la baisse atteint en général -15% pour les associations et -50 % pour les collectivités, les scops et autres organismes.

La préfecture ne communique pas sur les actions associatives départementales qui ne toucheront plus de crédits départementaux Politique de la Ville en 2017.

Même des actions associatives en « Conventions Pluriannuelles d'Objectif » (CPO) sur 3 ans avec l'Etat sont impactées, contrairement aux orientations données par la circulaire du CGET qui stipule expressément que les actions « faisant l'objet de CPO » doivent être « préservées ». Des « Fonds d'Initiatives Associatives » (FIA) gérés par des Villes et finançant des petites associations d'habitants sont aussi touchées (Clichy-sous-Bois, Noisy-le Sec ...) malgré la circulaire. Vu le montant de la baisse attendue sur le

département, la Préfecture n'a pas pu respecter à la lettre la circulaire, mais il est très regrettable qu'il n'y ait eu aucune concertation avec les collectivités.

**Sur les communes de Plaine Commune 46 projets de la programmation Contrat de Ville sont impactés dont 31 projets portés par des associations**, dont 10 ayant une convention pluriannuelle d'objectifs, correspondant à **une réduction totale de 403.665 €**.

**Sur les communes Terre d'Envol 43 actions impactées pour un total de 235.447 €**, principalement sur des actions municipales (dont deux FIA) mais aussi quelques associations en convention pluriannuelle d'objectifs surprises.

**Sur les communes d'Est Ensemble 28 actions d'Est Ensemble 2017 sont impactés, dont 16 associations, correspondant à une réduction totale de 105.387 €**. Est Ensemble est moins touché que Plaine commune, Terre d'Envol, et Grand Paris Grand Est, dû au taux de notification des dossiers par l'Etat.

**Sur les communes de GPGE 56 projets sont impactés dont 25 projets portés par des associations**, 2 projets portés par des collèges en REP, 28 projets portés par des villes (Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Noisy-le-Grand), un par l'intercommunalité (EPT GPGE) : la Maison de la justice et du Droit. **Le total de la réduction est de 326.321 €**.

Suppression des crédits du Comité Interministériel à l'Egalité et à la Citoyenneté (CIEC) en 2017. Ces crédits avaient été mis en place dans le cadre des mesures (volet citoyenneté) mis en place suite aux attentats terroristes de 2015.

Le nombre de postes en contrats aidés annulés est en cours d'estimation.  
L'impact des baisses des crédits de droit commun de l'Etat en cours d'estimation.  
La préfecture ne communique pas sur ces sujets.

#### **Sur le Val de Marne – 94 :**

Les actions des Contrats de Ville seraient peu impactées du fait de transferts de crédits entre différents programmes dont des crédits départementaux Politique de la Ville et certains Programmes de réussite éducative (PRE).  
La préfecture minimise l'impact et communique peu.  
L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

#### **Sur le Val D'Oise - 95**

495.223 euros de crédits annulés.

Certaines actions Contrat de Ville seraient touchées (sur l'accompagnement à la scolarité : des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité - CLAS), et les financements Ville-Vie-Vacances pour les actions associatives de loisirs éducatifs pour les jeunes en difficulté pendant les vacances de la Toussaint et de Noël 2017 sont annulés.  
L'estimation des impacts est en cours sur les autres lignes de crédits.

#### **Des exemples d'impact des baisses en idf :**

- L'association APIJ sur Plaine Commune :

L'APIJ est une entreprise d'insertion en écoconstruction et une association de proximité implantée dans le quartier Cosmonautes à Saint-Denis. Elle est engagée tant en matière

d'environnement qu'auprès des populations vulnérables. L'action menée est directement impactée par les baisses de subventions de l'Etat, perdant plus de 15 % et alors même que l'Etat venait de s'engager sur une convention pluriannuelle pour l'accueil de proximité pour donner davantage de visibilité à l'association sur 3 ans.

Le projet proposait un accueil individuel quotidien (accès aux droits et à la santé, médiation sociale et prévention des risques, accès à l'emploi et à la formation, accès aux numérique face à la dématérialisation des services institutionnels etc.), de faire le lien avec les différentes institutions afin de les faire venir dans les quartiers ou d'organiser des visites extérieures (CAF, médecins spécialisés, mission locale, et même des entreprises et centres de formation), la participation aux dynamiques partenariales et au montage de projets transversaux sur le territoire (de type chantiers éducatifs et/ou chantiers école), le recrutement de demandeurs d'emploi à difficultés particulières en CDDI et l'accueil de stagiaires de manière à les aider à résoudre leurs problématiques sociales et à les professionnaliser.

L'APIJ a largement contribué à la dynamique du développement économique territorial qui vise à inclure les demandeurs d'emploi défavorisés, notamment grâce à son implication dans Inser'Eco.

La baisse de la subvention remet en cause de fait la continuité de ces actions destinées aux habitants du quartier et aux demandeurs d'emploi de Plaine Commune, avec le risque d'exclusion de personnes très vulnérables.

Contact : [dominique.balde@apijbat.com](mailto:dominique.balde@apijbat.com)

#### - Les 3 maisons de quartier de la Ville de Sevran :

De janvier à juin 2017 les actions d'alphabétisation ont touché 360 habitants des quartiers prioritaires de Sevran. Pour la rentrée les 360 places sont déjà pourvues et 200 personnes sont en liste d'attente. Avec la baisse du financement Politique de la Ville de l'Etat les maisons de quartier se voient dans l'obligation de réduire drastiquement le nombre de places, malgré des activités reconnues qui favorise l'usage de la langue française (méthode naturelle de lecture et d'écriture, découverte des institutions, sorties culturelles, histoires de vie, théâtre).

D'autres activités sont aussi réduites : les sorties pour les familles, les actions sur la parentalité, l'accès aux droits, et la lutte contre l'isolement, l'accompagnement à la réussite éducative Etc.

Contact : Ville de Sevran

#### - L'association Etudes et chantiers sur 4 villes de Plaine Commune :

Les ateliers vélo implantés au cœur de quartiers prioritaires de Saint-Denis, la Courneuve, Epinay et Villetaneuse visent à permettre l'apprentissage du vélo par les familles, adultes et enfants, ainsi que l'autoréparation. La baisse des crédits de l'Etat sur 2017 et l'incertitude sur les financements 2018 (contrairement à la convention pluriannuelle accordée en mars 2017) va contraindre l'association à réduire l'activité et à prendre le risque d'une diminution « en cascade » des autres financeurs co-engagés, notamment des bailleurs sociaux.

Contact : Elvire Paul [elvirepaul.ecidf@gmail.com](mailto:elvirepaul.ecidf@gmail.com)

#### *Témoignages en cours de relecture :*

#### - Le Tremplin Théâtre des 3 Frères à Paris 17ème :

Le non renouvellement d'un Contrat aidé de régisseur risque de contraindre le théâtre à supprimer les spectacles et les actions d'insertion professionnelle touchant 65 habitants apprenants la langue française et/ou demandeurs d'emploi.

Contact :

- L'association club FACE Seine-Saint-Denis
- La Scop E2S à Pantin
- L'ADIE 93
- ....
- Des associations agissant dans les quartiers prioritaires de Paris :  
Florimont, CEPIJE, Le Moulin, Lorem, Mains agiles, centre social Didot ...